AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-8-76237072

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z. I. NORD - 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 AD

Bulletin N° 73 - AOUT 1976

20 Août 1976

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE : Le deuxième vol de cet insecte se maintient en intensité et en longueur. L'activité crépusculaire est importante vu la température et l'hygrométrie. En conséquence, un dernier traitement est conseillé en tenant compte des délais d'emploi des insecticides avant récolte.

MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES : Bien que la flore fongique soit réduite cette année du fait de la sècheresse, les risques d'infection subsistent, notamment dans la Vallée de la Saône, où ces maladies se rencontraient ces dernières années. Un ou deux traitements à trois semaines d'intervalle devraient suffire, le dernier étant placé au plus tard sept jours avant la récolte.

Produits à utiliser :

- bénomyl	30 g m.a./Hl	(= 60 g de Benlate)
- carbendazim	30 g m.a./Hl	(= 60 g de Bavistine)
- méthylthiophanate	70 g m.a./Hl	(= 100 g de Pelt 44).

Les Ingénieurs et Techniciens chargés des Avertissements Agricoles

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET.

P512

COLZA

PHOMA : Les résidus de récolte de l'année précédente, notamment à la suite d'attaques de Phoma Lingam, doivent être broyés et enfouis profondément afin de limiter les risques ultérieurs de contamination.

Ce champignon provoque d'abord :

- des fontes de semis
- puis des attaques au collet des plantes entraînant des phénomènes de verse et de casse des tiges.

La variété Primor est classée comme résistante au Phoma, sauf pendant les premiers stades de la culture, c'est à dire pendant une période de trois à cinq semaines après la levée (d'où la nécessité du traitement fongicide des semences).

TRAITEMENT FONGICIDE DES SEMENCES : Etant donné les attaques de champignons parasites dont la plante peut faire l'objet, (Phoma,Alternaria) cette opération est OBLIGATOIRE. Elle assure une protection des graines au moment de la germination et pendant les premières semaines de développement de la plantule. Dans la majorité des cas, ce traitement est réalisé par les organismes chargés de la distribution des semences, avec les matières actives suivantes :

captane	:	120 - 140 g m.a./ql
mercure (organo-mercurique)	:	3,75 g m.a./ql
oxyquinoléate de cuivre	:	37,5 g m.a./ql
thirame	:	120 - 240 g m.a./ql.

L'adhérence de ces produits aux graines de colza, est augmentée par l'adjonction d'une cuillerée à café d'huile végétale pour deux kilos de semences.

TRAITEMENT INSECTICIDE DES SEMENCES : Lutte contre les grosses altises :

L'enrobage des semences avec un produit insecticide permet une protection des jeunes plantules de colza jusqu'au stade 1 - 2 feuilles vraies, contre les altises adultes. Passé ce délai il sera nécessaire de surveiller les parcelles.

Ce traitement insecticide peut être réalisé avec des produits à base de matières actives suivantes :

- méthiocarbe : 25 g/kg
- lindane : 45 g/kg.

Les semences fournies aux agriculteurs par les organismes chargés de la distribution, n'ont pas toujours reçu un tel traitement ; il sera donc nécessaire de réaliser ou faire réaliser cette opération avec soin et peu de temps avant le semis, afin que l'insecticide reste autour de la graine : ajouter également une cuillerée à café d'huile végétale pour deux kilos de semences.

DESHERBAGE : Avant la période de semis des colzas, il paraît également opportun de rappeler les caractéristiques principales des herbicides susceptibles d'être utilisés sur cette culture.

Les différents produits sont classés en deux groupes principaux :

- herbicides de pré-semis
- herbicides de post-semis.

Le choix du produit, au niveau de l'agriculteur, se fait en fonction :

- des adventices dominantes : présentes ou susceptibles d'envahir la parcelle
- des possibilités d'utilisation des produits.

DESHERBAGE EN PRE-SEMIS : (Voir tableau ci-après)

DESHERBAGE EN POST-SEMIS : (Voir tableau ci-après).

J. C. RICHARD.

Ingénieur des Travaux Agricoles.

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.

DESHERBAGE EN PRE-SEMIS

MATIERES ACTIVES SPECIALITES	Doses g m.a./Ha	Spécialité Commerciale l. ou kg/Ha	Coût/Ha H. T.	OBSERVATIONS
diallate AVADEX	1400	3,5 l.	104 F	- Produit très VOLATIL = INCORPORATION IMMEDIATE après application (dans l'heure qui suit) - Eviter son emploi sur sol sec et motteux - Rémanence : environ 3 mois - Agit lors de la germination des graines d'adventices en bloquant l'élongation des racines - ACTIF UNIQUEMENT SUR GRAMINEES : Agrostis - Paturin - Vulpin - Folle avoine d'automne - Ray grass - Repousses de céréales
trifluraline TREFLAN	1200	2,5 l.	131 F	- Produit VOLATIL SENSIBLE A LA LUMIERE — INCORPORATION IMMEDIATE APRES EPANDAGE (au maximum 4 heures après) - Rémanence : 4 - 5 mois - Agit en inhibant la germination des graines - BONNE ACTION SUR GRAMINEES (sauf Repousses de céréales) Coquelicot - Véronique - Mourons des champs - ACTION MOINDRE SUR GAILLET
nitralin PLANAVIN	1125	2,25 l.	117 F	- Après application INCORPORATION SUPERFICIELLE DANS LES 24 ou 48 Heures - Rémanence : 5 - 6 mois - Agit lors de la germination des graines d'adventices en bloquant l'élongation des racines - ACTIF SUR LES GRAMINEES SUIVANTES : Agrostis - Paturin - Vulpin SUR LES DICOTYLEDONES SUIVANTES : Coquelicot - Mourons - Véronique
napropamide DEVRINOL	1250	2,5 kg	149 F	- Après application INCORPORATION SUPERFICIELLE dans les 48 heures sauf si DES PLUIES se produisent pendant cette période. - Ne pas dépasser la dose d'utilisation indiquée (2,5 kg S.C./Ha) et effectuer un labour après colza pour diminuer les risques de phytotoxicité sur la céréale d'hiver suivante. - Rémanence : 5 - 6 mois - Agit au moment de la germination des graines - EFFICACE SUR GRAMINEES SUIVANTES : Agrostis - Paturin - Vulpin SUR DICOTYLEDONES SUIVANTES : GAILLET - MATRICAIRE-Capselle - Coquelicot Véronique - Mouron TRES FAIBLE ACTION SUR: SANVES - Ray grass....
nitralin + napropamide ZULAN FULTON	700 + 800	2,5 kg	180 F	- Après application : INCORPORATION SUPERFICIELLE DANS LES 48 Heures - Ce nouveau produit en A. P. V. depuis 1975, associe les efficacités des deux matières actives précédentes (nitralin et napropamide) La dose plus faible de napropamide devrait supprimer les risques de phytotoxicité sur la céréale d'hiver suivante.

POUR TOUS LES TRAITEMENTS DE PRE-SEMIS, NE PAS OUBLIER QUE LA CONDITION INDISPENSABLE A UN BON DESHERBAGE (ET QUI CONTRIBUE EGALEMENT A UNE BONNE LEVEE) EST UN SOL FINEMENT PREPARE EN SURFACE (10 cm).

7513

DESHERBAGE EN POST-SEMIS

MATIERES ACTIVES SPECIALITES	Doses g m.a./Ha	Spécialité Commerciale l. ou kg/Ha	Coût/Ha H.T.	OBSERVATIONS
Propyzamide KERB 50	500 - 700	11,5 kg	275 F	- Application : STADE 3 - 4 FEUILLES du colza - Rémanence : 4 mois environ : Selon conditions atmosphériques : elle est favorisée par un temps froid et humide - Agit par absorption racinaire - ACTIF SUR GRAMINEES (Agrostis - Paturin - Vulpin - Folle avoine - Ray grass) (Repousses de céréales) - ACTION REDUITE SUR DICOTYLEDONES : Seulement Véronique et Mouron.
Propyzamide + diuron KERB ULTRA	500 + 160	1,2 kg	197 F	- Application : STADE 4 - 6 FEUILLES du colza Traiter des COLZAS SAINS BIEN INSTALLES - Respecter les conditions d'applications, sinon risques de phytotoxicité - Comme le produit précédent ACTIF SUR GRAMINEES - L'adjonction du diuron AUGMENTE L'ACTION SUR DICOTYLEDONES : SANVES, RAVENELLES, et à un degré moindre Matricaires.
Dalapon DOWPON ALATEX	2500	2,5 kg	40 F	- Application : DEPUIS LE STADE 2 FEUILLES du COLZA JUSQU'AU STADE ROSETTE - Risque de sensibiliser le colza au froid, donc PREFERER LES APPLICATIONS PRECOCES - Agit par absorption foliaire et racinaire - ACTIF ESSENTIELLEMENT SUR GRAMINEES (Agrostis - Paturin - Vulpin - Folle-Avoine d'automne - Ray grass - Repousses de céréales).
Carbétamide LEGURAME P M	2000	3 kg	87 F	- Application PENDANT LE REPOS VEGETATIF DU COLZA, même si le sol est gelé (mais pas enneigé) Traitement précoce possible : 4 FEUILLES (si développement racinaire suffisant) 6 FEUILLES DU COLZA - N'utiliser que la formulation POUDRE MOUILLABLE - Rémanence : 3 mois environ - BONNE ACTION SUR GRAMINEES (Agrostis - Paturin - Vulpin - Folle avoine - Ray grass - Repousses de céréales) - ACTION TRES LIMITEE SUR DICOTYLEDONES
Benzoyl prop éthyl SUFFIX 20	1000	5 l.	125 F	- APPLICATION A PARTIR DU DEBUT DE LA MONTAISON DU COLZA - CULTURE EN VEGETATION ACTIVE - Agit par absorption foliaire en bloquant la croissance des cellules déjà formées ; la concurrence exercée par la culture entraîne la destruction de la mauvaise herbe. - ANTI FOLLE AVOINE SPECIFIQUE
T C A (Trichlor Acétate) (de Sodium) Nombreuses Spécialités	8000	9 kg	80 F	- Application : STADE 3 - 4 FEUILLES DU COLZA - Sol humide en surface - Agit par absorption foliaire et racinaire - ANTI VULPIN SPECIFIQUE

REMARQUES : SEULES SONT INDIQUEES LES PRINCIPALES ADVENTICES SENSIBLES AUX HERBICIDES, CETTE LISTE N'EST DONC PAS LIMITATIVE
LES DOSES SONT CELLES D'HOMOLOGATION OU D'AUTORISATION PROVISOIRE DE VENTE : ELLES PEUVENT DANS CERTAINS CAS ETRE MODIFIEES, MAIS EN TENANT TOUJOURS COMPTE DES INDICATIONS DES FABRICANTS
LES COUTS PAR HECTARE INDIQUES NE SONT PAS DES PRIX FERMES POUR LA CAMPAGNE 1976 - 1977, MAIS DES ORDRES DE GRANDEURS APPROXIMATIFS.

DESHERBAGE EN PRE-SEMIS

MATIERES ACTIVES SPECIALITES	Doses g m.a./Ha	Spécialité Commerciale l. ou kg/Ha	Coût/Ha H. T.	OBSERVATIONS
diallate AVADEX	1400	3,5 l.	104 F	- Produit très VOLATIL = INCORPORATION IMMEDIATE après application (dans l'heure qui suit) - Eviter son emploi sur sol sec et motteux - Rémanence : environ 3 mois - Agit lors de la germination des graines d'adventices en bloquant l'élongation des racines - ACTIF UNIQUEMENT SUR GRAMINEES : Agrostis - Paturin - Vulpin - Folle avoine d'automne - Ray grass - Repousses de céréales
trifluraline TREFLAN	1200	2,5 l.	131 F	- Produit VOLATIL SENSIBLE A LA LUMIERE INCORPORATION IMMEDIATE APRES EPANDAGE (au maximum 4 heures après) - Rémanence : 4 - 5 mois - Agit en inhibant la germination des graines - BONNE ACTION SUR GRAMINEES (sauf Repousses de céréales) Coquelicot - Véronique - Mourons des champs - ACTION MOINDRE SUR GAILLET
nitralin PLANAVIN	1125	2,25 l.	117 F	- Après application INCORPORATION SUPERFICIELLE DANS LES 24 ou 48 Heures - Rémanence : 5 - 6 mois - Agit lors de la germination des graines d'adventices en bloquant l'élongation des racines - ACTIF SUR LES GRAMINEES SUIVANTES : Agrostis - Paturin - Vulpin SUR LES DICOTYLEDONES SUIVANTES : Coquelicot - Mourons - Véronique
napropamide DEVRINOL	1250	2,5 kg	149 F	- Après application INCORPORATION SUPERFICIELLE dans les 48 heures sauf si DES PLUIES se produisent pendant cette période. - Ne pas dépasser la dose d'utilisation indiquée (2,5 kg S.C./Ha) et effectuer un labour après colza pour diminuer les risques de phytotoxicité sur la céréale d'hiver suivante. - Rémanence : 5 - 6 mois - Agit au moment de la germination des graines - EFFICACE SUR GRAMINEES SUIVANTES : Agrostis - Paturin - Vulpin SUR DICOTYLEDONES SUIVANTES : GAILLET - MATRICAIRE - Capselle - Coquelicot Véronique - Mouron TRES FAIBLE ACTION SUR: SANVES - Ray grass....
nitralin + napropamide ZULAN FULTON	700 + 800	2,5 kg	180 F	- Après, application : INCORPORATION SUPERFICIELLE DANS LES 48 Heures - Ce nouveau produit en A. P. V. depuis 1975, associe les efficacités des deux matières actives précédentes (nitralin et napropamide) La dose plus faible de napropamide devrait supprimer les risques de phytotoxicité sur la céréale d'hiver suivante.

POUR TOUS LES TRAITEMENTS DE PRE-SEMIS, NE PAS OUBLIER QUE LA CONDITION INDISPENSABLE A UN BON DESHERBAGE (ET QUI CONTRIBUE EGALEMENT A UNE BONNE LEVEE) EST UN SOL FINEMENT PREPARE EN SURFACE (10 cm).

DESHERBAGE EN POST-SEMIS

MATIERES ACTIVES SPECIALITES	Doses g m.a./Ha	Spécialité Commerciale l. ou kg/Ha	Coût/Ha H.T.	OBSERVATIONS
Propyzamide KERB 50	500 - 700	11,5 kg	275 F	- Application : STADE 3 - 4 FEUILLES du colza - Rémanence : 4 mois environ : Selon conditions atmosphériques : elle est favorisée par un temps froid et humide - Agit par absorption racinaire - ACTIF SUR GRAMINEES (Agrostis - Paturin - Vulpin - Folle avoine - Ray grass) (Repousses de céréales) - ACTION REDUITE SUR DICOTYLEDONES : Seulement Véronique et Mouron.
Propyzamide + diuron KERB ULTRA	500 + 160	1,2 kg	197 F	- Application : STADE 4 - 6 FEUILLES du colza Traiter des COLZAS SAINS BIEN INSTALLES - Respecter les conditions d'applications, sinon risques de phytotoxicité - Comme le produit précédent ACTIF SUR GRAMINEES - L'adjonction du diuron AUGMENTE L'ACTION SUR DICOTYLEDONES : SANVES, RAVENELLES, et à un degré moindre Matricaires.
Dalapon DOWPON ALATEX	2500	2,5 kg	40 F	- Application : DEPUIS LE STADE 2 FEUILLES du COLZA JUSQU'AU STADE ROSETTE - Risque de sensibiliser le colza au froid, donc PREFERER LES APPLICATIONS PRECOCES - Agit par absorption foliaire et racinaire - ACTIF ESSENTIELLEMENT SUR GRAMINEES (Agrostis - Paturin - Vulpin - Folle-Avoine d'automne - Ray grass - Repousses de céréales).
Carbétamide LEGURAME P M	2000	3 kg	87 F	- Application PENDANT LE REPOS VEGETATIF DU COLZA, même si le sol est gelé (mais pas enneigé) Traitement précoce possible : 4 FEUILLES (si développement racinaire suffisant) 6 FEUILLES DU COLZA - N'utiliser que la formulation POUDRE MOUILLABLE - Rémanence : 3 mois environ - BONNE ACTION SUR GRAMINEES (Agrostis - Paturin - Vulpin - Folle avoine - Ray grass - Repousses de céréales) - ACTION TRES LIMITEE SUR DICOTYLEDONES
Benzoyl prop éthyl SUFFIX 20	1000	5 l.	125 F	- APPLICATION A PARTIR DU DEBUT DE LA MONTAISON DU COLZA - CULTURE EN VEGETATION ACTIVE - Agit par absorption foliaire en bloquant la croissance des cellules déjà formées ; la concurrence exercée par la culture entraîne la destruction de la mauvaise herbe. - ANTI FOLLE AVOINE SPECIFIQUE
T C A (Trichlor Acétate) (de Sodium) Nombreuses Spécialités	8000	9 kg	80 F	- Application : STADE 3 - 4 FEUILLES DU COLZA - Sol humide en surface - Agit par absorption foliaire et racinaire - ANTI VULPIN SPECIFIQUE

REMARQUES : SEULES SONT INDIQUEES LES PRINCIPALES ADVENTICES SENSIBLES AUX HERBICIDES, CETTE LISTE N'EST DONC PAS LIMITATIVE
LES DOSES SONT CELLES D'HOMOLOGATION OU D'AUTORISATION PROVISOIRE DE VENTE : ELLES PEUVENT DANS CERTAINS CAS ETRE MODIFIEES, MAIS EN TENANT TOUJOURS COMPTE DES INDICATIONS DES FABRICANTS
LES COUTS PAR HECTARE INDIQUES NE SONT PAS DES PRIX FERMES POUR LA CAMPAGNE 1976 - 1977, MAIS DES ORDRES DE GRANDEURS APPROXIMATIFS.